



## Droit du gerant en liquidation judiciaire

Par **micka\_old**, le **26/06/2007** à **18:13**

Bonjour

je suis je suis en redressement judiciaire  
j'ai créer une holding pour acheter une sarl  
j'ai realiser un emprunt avec la holding  
puis suite a un impayé j'ai fait un emprunt avec la sarl  
il y a de forte chance que la sarl soit mis en liquidation judiciaire  
je suis caution pour les deux emprunts  
etant gerant de la holding et de la SARL quel sont les rique pour moi  
et quel sont mes droits

Merci  
Cordialement  
Micka